

Plounéour-Brignogan-Plages, le 08 mars 2024



Monsieur Le Maire de Plounéour-Brignogan-Plages

Á

**Mesdames et Messieurs les Conseillers  
municipaux**

**Objet : Convocation au Conseil Municipal**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le

**Jeudi 14 mars 2024 à 19h00**  
Salle Kastell Mor – Rue de l’Eglise

**Ordre du jour :**

- Présentation du rapport d’activité 2022 de la CLCL
- Présentation du rapport aux actionnaires 2023 de la SPL Eau du Ponant
- Election des commissions communales
- Tarif de mise à disposition de la balayeuse avec conducteur
- Vote des taxes directes locales
- SDEF : convention pour effacement des réseaux rue Naot Hir, le Scluz et bourg de Brignogan
- Participation aux frais de fonctionnement des écoles
- Création d’un poste permanent titulaire 26/35e agent technique
- Création d’un poste contractuel temps complet d’agent administratif
- Convention financière avec la commune de Plouider visant à rembourser les frais engagés pour un agent d’animation intercommunal
- Prime pouvoir d’achat
- Convention avec Tourisme en Côte des Légendes dans le cadre du projet la Grand’ Fabrique de l’Imaginaire (à annexer)
- Subventions aux associations au titre de l’exercice 2024
- ZAER : approbation de la cartographie
- Inscription de la commune au prochain décret fixant la liste des communes impactées par l’érosion
- Maison de santé : retrait de la délibération d’indexation des loyers
- Questions diverses

Comptant donc sur votre présence, je vous prie de recevoir Madame, Monsieur, l’assurance de ma sincère considération.

Le Maire  
Pascal GOULAOUIC